



Biélorussie

En vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Selon le code fiscal du Bélarus, les services numériques fournis par des sociétés étrangères sont soumis à la TVA biélorusse chez le client.

TVA Taux normal

Le taux de TVA standard en Biélorussie en 2023 est 20%.

TVA Taux réduit

Il n'y a pas de taux réduit établi.

Particularité du calcul de la TVA

$TVA = \text{Recettes totales} \times 20/120$.

Pièces à conviction

Pour identifier l'emplacement du client, le commerçant doit collecter au moins 3 éléments de preuve. Et si l'un d'eux est biélorusse, le client peut être déterminé comme biélorusse:

Adresse du client.

Adresse de facturation (banque ou opérateur de paiement électronique).

Adresse IP.

Numéro de téléphone.

Liste des services électroniques

Octroi du droit d'utiliser des logiciels (y compris des jeux informatiques) et des bases de données, y compris des mises à jour et des options fonctionnelles supplémentaires via Internet ainsi que la fourniture d'un accès à distance à ceux-ci, ainsi que des livres électroniques (édition) et d'autres publications électroniques, des informations, du matériel pédagogique, des images graphiques, musicales avec ou sans texte, audiovisuelles via Internet, y compris en leur fournissant un accès à distance pour visualisation et/ou écoute via Internet.

Services publicitaires fournis via Internet, y compris services fournis avec l'utilisation de logiciels et de bases de données fonctionnant sur Internet, ainsi que fourniture d'espaces publicitaires sur Internet.

Services d'affichage d'offres d'acquisition (cession) de biens (travaux et services) ou de droits de propriété sur Internet.

Services fournis automatiquement sur Internet lors de l'insertion d'informations par l'utilisateur, services automatisés pour la recherche, la sélection et le tri de données à la demande, et fourniture de données à l'utilisateur via des réseaux d'information et de télécommunications (y compris la fourniture de données boursières en temps réel et services de traduction automatique en temps réel).

Services impliquant la recherche et/ou la fourniture d'informations sur des acheteurs potentiels pour un client.

Fourniture de possibilités techniques, organisationnelles, informationnelles et autres grâce à l'utilisation de technologies et de systèmes de l'information via Internet pour établir des contacts entre vendeurs et acheteurs et conclure des contrats (y compris des plateformes de négociation en temps réel sur Internet où les acheteurs potentiels peuvent proposer des prix à l'aide d'une procédure automatisée et les parties au contrat sont informées d'une vente par des messages créés et envoyés automatiquement).

Fourniture et support d'une présence commerciale ou personnelle sur Internet, support des ressources électroniques des utilisateurs (sites web et (ou) pages sur Internet), fourniture de leur accès par d'autres internautes, et fourniture d'options pour les modifier, fourniture de services pour l'administration des systèmes d'information.

Stockage et traitement des informations si la personne qui a soumis les informations y a accès sur Internet.

Mise à disposition de capacité de calcul en temps réel pour l'insertion d'informations dans les systèmes d'information.

Fourniture de noms de domaine et services d'hébergement.

Fourniture d'accès à des systèmes de recherche sur Internet.

Fourniture de services statistiques sur des sites Internet.

Procédure d'inscription

La demande d'enregistrement doit être présentée avant le dernier jour du trimestre au cours duquel l'objet de l'imposition à la TVA est né.

Ainsi, une organisation étrangère qui fournit des services électroniques à des clients en Biélorussie au cours du premier trimestre de 2018 est tenue de déposer une demande d'enregistrement au plus tard le 31 mars 2018.

La demande peut être soumise de l'une des manières suivantes:

Copie papier.

Formulaire électronique.

Date de dépôt des déclarations de TVA

La déclaration de TVA doit être déposée au plus tard le 20 du mois suivant un trimestre de déclaration.

Date de paiement de la TVA

Le montant de la TVA en BYN doit être payé au plus tard le 22 du mois suivant le trimestre de déclaration.

Tenir des registres

Actuellement, le Code fiscal du Bélarus n'a pas établi de forme de tenue de registres. La comptabilité est effectuée sous une forme arbitraire, mais elle doit être fournie avec les informations suivantes:

Informations utilisées pour déterminer la localisation d'un individu: nom complet (s'il a été fourni par un individu), adresse réseau, nom de domaine, indicatif téléphonique international, code postal de résidence, code d'identification bancaire utilisé par l'individu pour recevoir des services numériques, etc.

Informations permettant de déterminer la base d'imposition: le coût des services fournis, la devise de paiement, la date de la prestation de service et le nombre de paiements reçus (y compris les acomptes). En cas de retour (compensation) de fonds – le montant et la date du retour (compensation).

LOWAT

